

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1955 B 00083 Numéro SIREN : 553 820 838 Nom ou dénomination : SAMFI - INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/03/2019 sous le numéro de dépôt 3097

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 14/03/2019

Numéro de dépôt : 2019/3097

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
Démission de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : SAMFI - INVEST

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 553 820 838

N° gestion : 1955 B 00083



SAMFI-INVEST
Société par actions simplifiée
Au capital de 57.800.000 euros
Siège social : Rue du Poirier - 14650 CARPIQUET
RCS CAEN 553 820 838

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 3 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit,
Le trois décembre,
A quinze heures trente,

Les associés de la société SAMFI-INVEST, société par actions simplifiée au capital de 57.800.000 euros, dont le siège social est situé à CARPIQUET (14650) – Rue du Poirier, immatriculée sous le numéro 553 820 838 au Registre du Commerce et des Sociétés de CAEN (ci-après la « **Société** »), se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

[...]

Monsieur Alain SAMSON préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

[...]

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- [...];
- Constat de la démission de Monsieur Gilles PIQUET-PELLORCE de ses fonctions de Directeur Général de la Société,
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

[...]

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Gilles PIQUET-PELLORCE de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de donner tous pouvoirs au porteur d'un extrait, d'une copie ou d'un original des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait certifié conforme
Monsieur Alain SAMSON

